L E B O U S V A L I E N

mars 1982

Secrétariat : Mme F. TVETER
Mme B. VERMOTE

Informations du Cercle socio-culturel de Bousval

goûter des aînés

samedi 6 mars à 14h30

Les délégués du cercle passeront comme chaque année avec notre invitation. Si vous n'avez pas reçu d'invitation ou si vous étiez absent lors du passage du délégué, n'hésitez pas à contacter le secrétariat 010/61.15.50 le soir après 18h.

Cette année, nous avons le plaisir de vous présenter un spectacle impressionnant, un émerveillement pour tous, "Sladiny" le fakir.

Un accueil chaleureux, une ambiance joyeuse, vous assurent un après-midi réussi.

\+ +
\+

GRAND CROSS des "Mollets Créatifs"

samedi 20 mars à 15h30

Un cross pas comme les autres ...

Les MOLLETS CREATIFS nous emmènent en vadrouille dans la campagne à l'occation du 4° cross de Bousval

12 Km à allure libre

Le samedi 20 mars 1982, départ à 15h30.
Inscription : de 13h45 à 15 h à la salle Omnisport, 94 avenue des Combattants à Bousval

Prix nombreux, interview d'une vedette sportive, animation musicale, ...

Renseignements : (après 19 h) 010/61.36.65, 010/61.11.58 et 067/77.28.88

BOUSVAL MORCELE ! (suite)

L'annexion du Domaine de la Motte est proposée par la Commission des frontières" sur base de trois arguments reproduits ci-dessous :

1. c'est le voeu des habitants (34 ménages sur 35);
2. la population concernée est orientée vers Court-Saint-Etienne;
3. c'est au départ de cette commune que ce quartier bénéficie de l'infrastructure publique (eau, électricité, téléphone).

Ces affirmations furent réduites à néant lors de notre séance d'information du 26 décembre dernier à La Motte, qui réunissait environ 70 habitants.

Nous avons présenté les arguments qui doivent figurer au dossier :

1. Historiques et culturels : le château de La Motte, la communauté bousvalienne.
2. Géographiques : les limites actuelles sont naturelles
3. Légaux : la modification projetée n'est pas une correction de détail.
4. Financiers : impôts communaux nettement moins élevés à Genappe.
5. Gestion communale : aspects positifs et négatifs.
6. Aménagement du territoire : la vocation rurale est plus marquée à Genappe.

De nombreuses questions ont été posées, et les résultats de l'enquête publique organisée par l'administration communale sont explicites :

habitants concernés : 350, réponses 331, soit participation de 95 % pour Genappe 310, soit 94 % et pour Court-Saint-Etienne 21, soit 6 %.

Les deux premiers arguments de la commission sont donc balayés : le troisième est tout à fait inexact : l'eau vient de Marensart et de Bousval, l'électricité provient de Bousval tandis que le téléphone est celui de Wavre comme pour plus de la moitié de Bousval.

Quelle sera la décision finale ?

Nos mandataires communaux possèdent à présent un très bon dossier.
Il leur appartient de le présenter efficacement à la Députation Permanente.

Ensuite, ils devront défendre le point de vue de la population auprès des instances décisionnelles : le Conseil des Ministres et les Chambres législatives.
Le cercle socio-culturel de Bousval suivra ce dossier.

Editeur responsable pour "Mains ouvertes" : Claire Voussure
Rue du Village 1
1490 COURT-SAINT-ETIENNE